

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 19 juillet 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (156r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 19 juillet 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49935>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 juillet 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Lieu de destination5, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Fabre a écrit à Godin le 13 juillet 1879 que les références fournies sur Pascaly ne serviraient qu'à se renseigner sur sa moralité. Godin lui répond qu'il veut plutôt se renseigner sur ses qualités professionnelles. Godin pense que le seul moyen pour connaître les capacités de Pascaly, c'est de le mettre à l'œuvre dès qu'il sera disponible.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 29 Juillet 1873

156

Cher Monsieur l'Abbé.

Votre lettre du 13^e me dit que les réflexions sur M. Pascaly n'étaient d'autre objet que de m'édifier sur sa moralité. Sans ce rapport, j'en suis dans le noir. Mais vous m'avez dit, il est donc évident que j'écris aux personnes que vous m'indiquez.

C'était sur ce que peut être M. Pascaly comme travailleur que je devinai être enseigné, car si l'association a le droit de hommes convaincus, elle a tout au contraire devoir empêcher les hommes qui se rendent évidemment dans leurs fonctions comme dans les institutions.

Je ne vois pas d'autre moyen de juger des capacités de M. Pascaly que de le mettre à l'œuvre, c'est au pied du mur que l'on juge le magot. Il faut donc venir aussitôt qu'il sera disponible à moins qu'il ne change d'avis.

Adieu, cher Monsieur, le bon souvenir de Mme Félix et mes sentiments très dévoués.